



**John Guest®**

# **Réseaux Air Comprimé**



**Speedfit® Air Products**

Avril 2008

## Conditions générales de vente John Guest SA

Sauf stipulation contraire, les présentes conditions générales régissent toutes les ventes effectuées entre notre Société et ses clients et portant sur les produits fabriqués par notre Société ; elles prévalent sur toutes autres conditions générales, et notamment sur nos conditions générales antérieures ainsi que sur les éventuelles conditions générales d'achat du Client. Le Client déclare avoir parfaite connaissance des présentes conditions générales et les accepte sans réserve.

1. Toute commande adressée à notre Société directement par le Client ou transmise par nos agents ou représentants et/ou toute modification apportée à une commande par un client ne lie notre Société que lorsqu'elle a fait l'objet d'une confirmation ou acceptation écrite de notre part. Les commandes qui ont été acceptées ou confirmées par écrit par notre Société et les ventes qui en résultent ne peuvent être annulées ou résiliées par le Client, sans notre accord préalable et écrit.

2. Toute information de quelque nature que ce soit contenue dans nos catalogues ou figurant sur tout autre support n'est donnée qu'à titre indicatif et pourra être modifiée à tout moment.

3. Le Client doit fournir avec sa commande toutes les spécifications et informations nécessaires à son exécution. Notre responsabilité ne pourra en aucun cas être engagée dans l'hypothèse où le produit vendu par notre Société ne serait pas en tout ou partie conforme à celui commandé du fait notamment d'inexactitudes, d'imprécisions, d'erreurs ou du manque de clarté de ces spécifications et/ou informations.

4. Les factures sont établies conformément au tarif en vigueur au jour de la délivrance des produits au Client. Les tarifs de notre Société sont exprimés départ usine, hors TVA et frais d'emballage. Les prix mentionnés dans nos tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif. Notre Société se réserve le droit de réviser le prix à tout moment avant l'acceptation ou la confirmation de la commande par ses soins ou à tout moment avant la délivrance des produits (i) en cas de commande partielle ou de modification de la commande initiale faite par le Client ou (ii) pour tenir compte du changement des données fiscales ou économiques intervenues entre la confirmation de la commande et la délivrance. La modification par notre Société de ses tarifs avant la confirmation de la commande et/ou la révision du prix avant la délivrance pour les raisons exposées ci-dessus n'autorise pas le Client à annuler sa ou ses commande(s).

5. Sauf stipulation contraire, toute facture émise par notre Société est payable en nos caisses au Blanc-Mesnil dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'émission de la facture. En cas de défaut de paiement de l'une quelconque des échéances par le Client, notre Société pourra revendiquer les produits dans les conditions visées par l'article 9 des présentes conditions générales et/ou mettre en œuvre la clause résolutoire prévue à leur article 7. En cas de retard de paiement, des pénalités de retard d'un taux égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en vigueur sont appliquées au Client, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure.

6. Notre Société bénéficie d'un droit de rétention général pour le montant des sommes qui lui restent dues, qui couvre non seulement les produits visés par la ou les factures impayées et non encore délivrés mais aussi tous les produits qui font l'objet d'autres commandes du Client et qui ne lui ont pas encore été délivrés (même si ces produits ont d'ores et déjà été payés en tout ou partie par le Client).

7. Notre Société peut, de plein droit, sans formalité et sans préjudice de ses autres droits, annuler la ou les commande(s), résilier le contrat qui la lie au Client, ou, à sa convenance, suspendre la délivrance des produits ou n'effectuer que des livraisons partielles (i) dans l'hypothèse où le Client, quelle qu'en soit la raison, ne paie pas les marchandises à l'échéance prévue ou ne respecte pas l'une de ses obligations contractuelles, (ii) sous réserve de l'article L. 622-13 du Code de commerce, dans l'hypothèse où le Client devient insolvable, procède à une déclaration de cessation des paiements ou fait l'objet d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire, (iii) en cas de force majeure ou pour toute autre cause, quelle qu'elle soit, indépendante de la volonté de notre Société ou de celle de ses fournisseurs, que cette cause existe au moment de la commande ou non, ou (iv) dans l'hypothèse où la fabrication des produits par notre Société ou par ses fournisseurs est empêchée, retardée ou entravée directement ou indirectement du fait du Client, et notamment lorsque le Client ne fournit pas les informations et instructions nécessaires à ladite fabrication.

8. Les délais de délivrance ne sont donnés qu'à titre indicatif par notre Société. En cas de retard le client ne pourra annuler la vente, refuser la délivrance des produits ni engager la responsabilité de notre Société de quelque manière et sous quelque forme que ce soit (retenue, compensation, pénalités ou dommages et intérêts). Sauf stipulation contraire, le transfert de propriété, sous réserve de l'article 9 des présentes conditions générales, et des risques au Client s'effectue dès qu'il est avisé de la mise à disposition des produits dans les magasins de notre Société. En conséquence, et sauf convention contraire, le transport des produits s'effectue aux seuls risques et périls du Client et ce, nonobstant le cas échéant le fait que (i) l'expédition des produits ait été effectuée franco, ou que (ii) notre Société se soit chargée, pour le compte du Client, d'effectuer l'expédition des produits et ait, à ce titre, choisi le transporteur.

**9. Conformément à la loi n° 80-335 du 12 mai 1980, notre Société conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts et accessoires.**

En cas de non paiement par le Client de l'une quelconque des échéances, et sous réserve des articles L. 624-16 et suivants du Code de commerce, notre Société sera en droit de revendiquer les produits. Cette revendication devra intervenir par lettre recommandée avec accusé de réception, sans que le Client puisse s'y opposer. La vente sera alors résolue de plein droit et les biens restitués au vendeur au plus tard dans les quinze (15) jours de la revendication aux frais exclusifs du Client (relatifs notamment au démontage et à l'expédition des produits).

Notre Société pourra conserver la partie du prix déjà payée par le Client à titre d'indemnité, sans que cette indemnité ne prive notre Société de son droit de demander l'indemnisation de tout autre préjudice qu'elle aura subi.

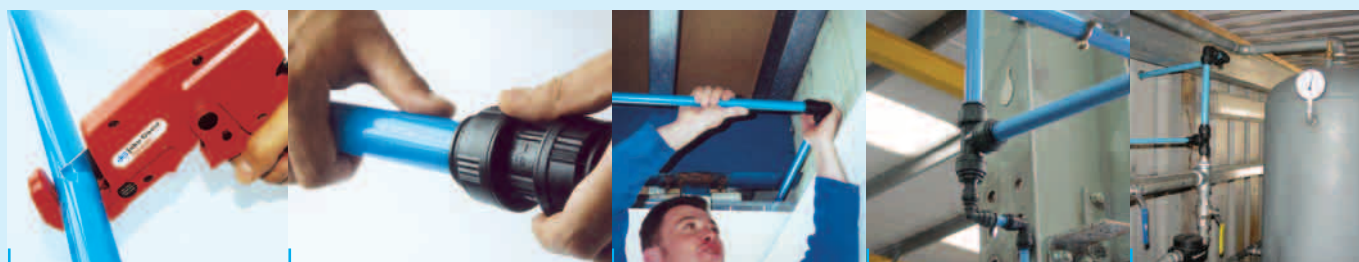
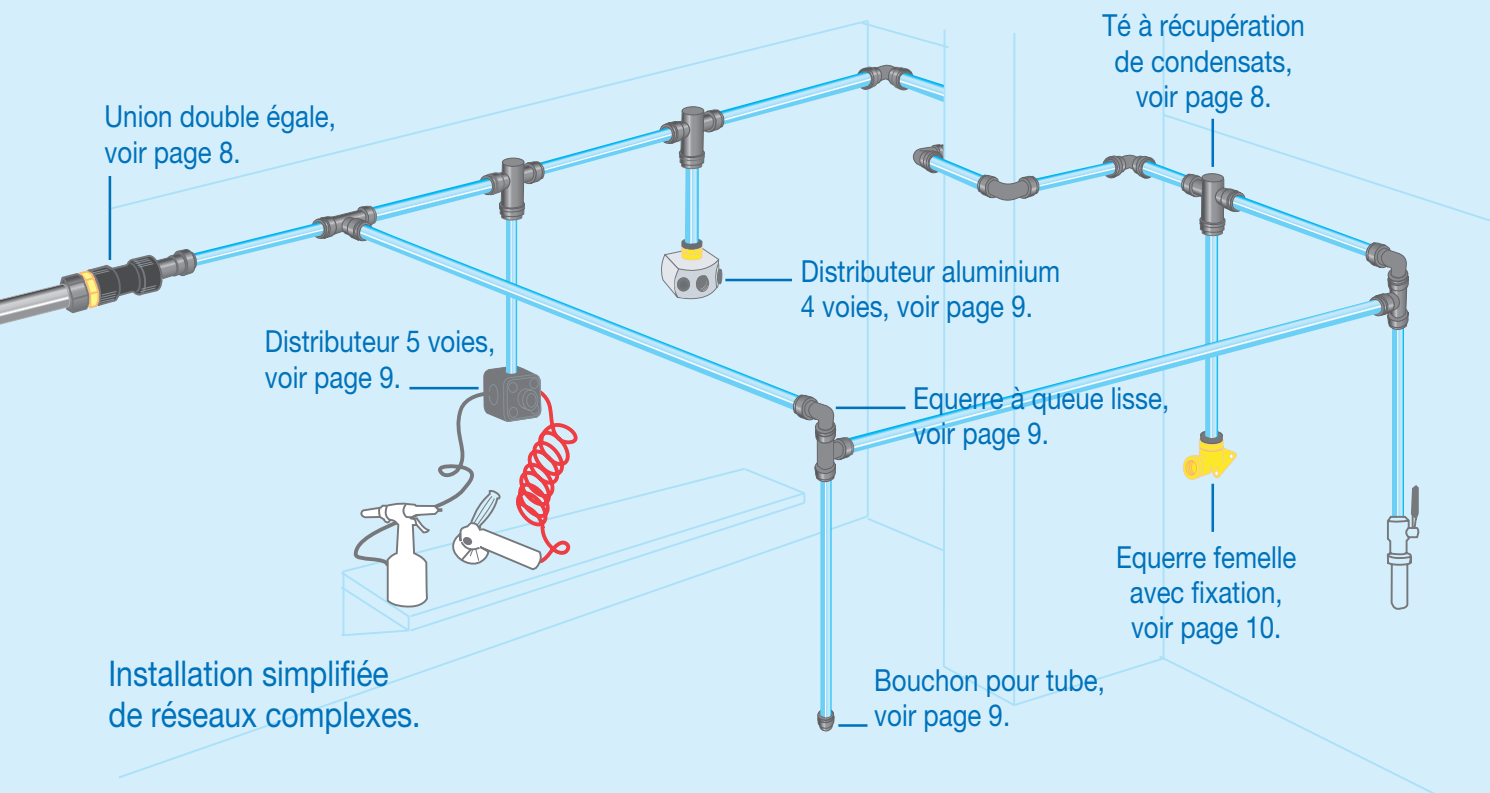
Tant que le prix n'aura pas été intégralement payé, l'acheteur devra individualiser les produits livrés et ne pas les mélanger avec d'autres marchandises de même nature provenant d'autres fournisseurs. Sauf stipulation contraire, le Client ne peut revendre, transformer, donner en garantie, gager les produits, ou en faire tout autre usage qui serait de nature à porter atteinte au droit de propriété de notre Société.

10. La garantie donnée par notre Société ne couvre que les vices cachés affectant les produits fabriqués et vendus par elle à condition toutefois que (i) le vice résulte uniquement d'un défaut de conception et/ou de fabrication non décelable par le Client et rendant le produit impropre à son usage ou à sa destination, (ii) aucune modification, ni aucune réparation n'ait été effectuée sur les produits sans le consentement préalable et écrit de notre Société, et (iii) le vice ne soit pas dû à un usage des produits anormal, inadapté, ou ne respectant pas les instructions et manuels d'utilisation fournis par notre Société, ou à une usure normale, à un accident, ou à tous autres événements qui, indépendamment de notre volonté, ont eu lieu après la date de délivrance des produits par notre Société. La présente garantie est strictement limitée à la remise en état ou au remplacement des produits, à l'exclusion de tout autre dédommagement, à quelque titre que ce soit. Elle n'est valable que dans les douze premiers mois suivant la date de délivrance des produits et cesse de plein droit à l'issue de cette période.

11. Toute réclamation pour défaut de conformité des produits par rapport à la commande ou pour vice apparent devra être adressée à notre Société dans les quinze (15) jours de la réception desdits produits. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera plus prise en compte et la responsabilité de notre Société ne pourra être engagée. Le produit comportant, de façon reconnue, un défaut de conformité ou un vice apparent, signalé dans le délai sus-indiqué, fera l'objet, au choix de notre Société, d'un remplacement ou d'une remise en état, à l'exclusion de tout autre dédommagement, à quelque titre que ce soit. Tout retour devra être soumis à notre accord préalable, et les frais de retour seront supportés par le Client.

12. Si une des clauses énoncées dans les présentes conditions générales ou une partie de ces clauses est nulle ou inopposable au Client, seule cette clause ou partie de cette clause devra être considérée comme nulle ou inopposable, sans que cela n'affecte la validité et l'applicabilité de toutes autres parties des présentes conditions générales de vente.

13. Les présentes conditions générales sont soumises au Droit Français. Toutes contestations ou différends relatifs aux présentes conditions générales de vente et/ou à toutes ventes faites par notre Société à ses clients relèvent de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Bobigny. Le présent article s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs et quels que soient le mode et les modalités de paiement.



1. Coupe à l'équerre du tube

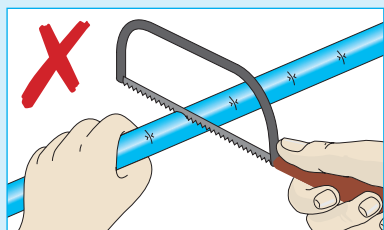
2. Introduction du tube dans le raccord

3. Mise en œuvre dans les espaces confinés

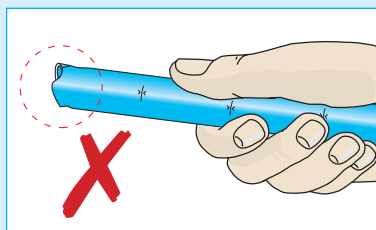
4. Installation simplifiée de réseaux complexes

5. Livraison du chantier en un temps record

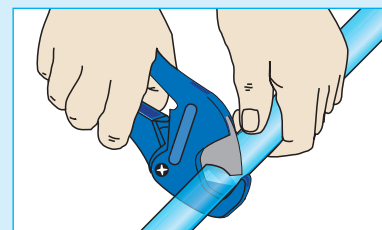
## Quelques précautions pour l'usage des tubes rigides



**Ne jamais utiliser de scie à métaux.**



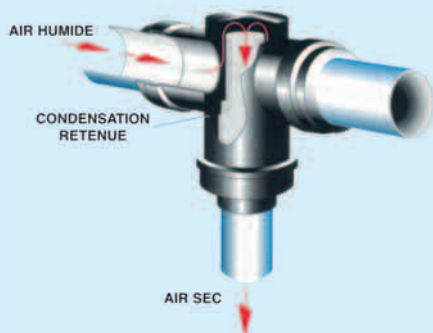
**Ebavurer et chanfreiner les tubes afin de ne pas blesser les joints toriques des raccords.**



**Les pinces coupe-tubes JG-TS2 et HDC doivent être utilisées pour les tubes polyamide.**

## Récupération de condensats

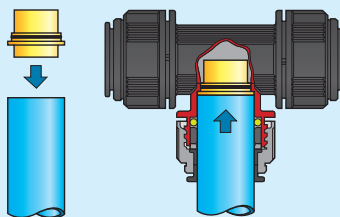
### Té 22 mm



Cette alternative au “col de cygne” permet de résoudre les problèmes d’humidité. Son principe, original, est de retenir les condensats et de les rediriger vers un point bas choisi, tout en laissant passer l’air avec un minimum de perte de charge. Il est primordial de respecter le sens du montage indiqué sur le raccord.

PMTT22E (voir p. 8)

### Convertisseur pour té 28 mm

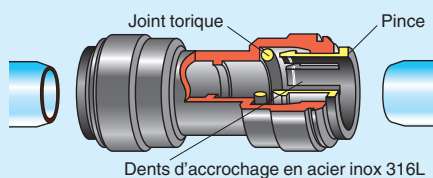


Le convertisseur WTC28 permet de transformer un té standard PM0228E en té à récupération de condensats. Pour ce faire, insérer d’abord le convertisseur dans le tube ; puis insérer cet ensemble dans le raccord.

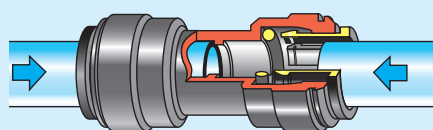
WTC28 (voir p. 10)

## Comment réaliser une connexion

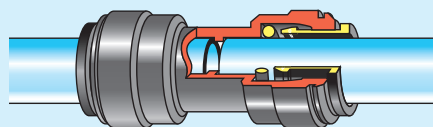
### Diamètres 15 à 22 mm



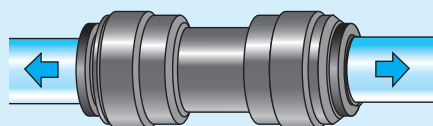
Bien couper le tube d’équerre. Pour les tubes métalliques, ébavurer et chanfreiner afin de ne pas blesser le joint torique.



Passer les dents d’accrochage de la pince et bien pousser le tube en butée afin d’assurer l’étanchéité.



Le tube est en position, en toute sécurité. Les dents inox maintiennent le tube et le joint torique assure une étanchéité permanente.



Tirer simplement sur le tube afin de vérifier son bon accrochage.

### Diamètre 28 mm

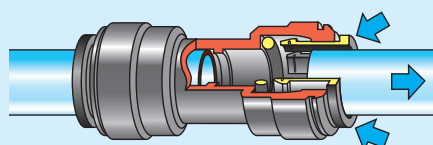


Les raccords de diamètre 28 mm sont pourvus de manchons de verrouillage qui permettent d’optimiser le blocage du tube.

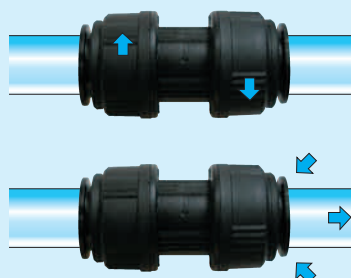


Comme pour les autres diamètres de la gamme, le tube doit être propre et lisse (coupé d’équerre). Insérer le tube en butée dans le raccord et visser le(s) manchon(s) de verrouillage d’un quart de tour (on entend deux clics). L’ensemble est parfaitement en place.

## Comment déconnecter



Pour déconnecter le tube, s’assurer que le système n’est plus sous pression. Pousser sur la pince et tirer sur le tube dans le même temps. Le raccord est ensuite réutilisable.



Pour déconnecter, dévisser le(s) manchon(s) d’un quart de tour et procéder ensuite comme pour les autres diamètres de la gamme.

## Calcul de dilatation

Tube polyamide rigide PA-12HL John Guest®

Facteur de dilatation : 1.0

Coefficient de dilatation spécifique :  $10^{-4}/^{\circ}\text{C}$

Pour calculer la dilatation du tube dans un réseau d'air, on utilisera la formule suivante :

$$\Delta L = \text{Facteur de dilatation} \times \text{Longueur (L)} \times \text{Différentiel Température } (\Delta T) \times 10^{-4}$$

Longueur en m. Température en  $^{\circ}\text{C}$

De plus, il convient de tenir compte de la mise en pression durant laquelle les tubes coulisent d'environ 3 mm dans les raccords.

*Exemple : Un réseau en polyamide rigide installé dans un hangar a une longueur de 150 mètres*

*Température entre + 15  $^{\circ}\text{C}$  et + 40  $^{\circ}\text{C}$  ( $\Delta T$  25  $^{\circ}\text{C}$ )*

*La dilatation est  $\Delta L = 1.0 \times 150 \times 25 \times 10^{-4} = 0.375 \text{ m}$*

## Détermination du diamètre

Au préalable, il est important d'ajouter à la longueur réelle du tube les équivalences de longueur droite de tube/raccord, données par le tableau ci-contre, afin d'obtenir le débit souhaité.

Ø extérieur (mm)	15	18	22	28
Ø intérieur (mm)	12	14	18	23
<b>Raccords</b>				
Equerre	0.70 m	1.00 m	1.30 m	1.50 m
Té	0.85 m	1.00 m	1.50 m	2.00 m
Réduction	0.40 m	0.45 m	0.50 m	0.60 m

Deux cas d'installation peuvent se présenter : circuit fermé ou circuit ouvert.

### 1) Réseau d'air en circuit fermé

B	A	50	100	200	300	400	500	600
200		12	12	12	15	15	15	18
400		12	12	15	15	15	18	18
500		15	15	15	18	18	18	18
750		15	15	18	18	18	22	22
1 000		15	15	18	18	22	22	22
1 500		18	18	18	22	22	22	22
2 000		18	18	22	22	22	28	28
3 000		22	22	28	28	28	28	28
4 000		28	28	28	28	28	28	28

Pour déterminer le diamètre du tube John Guest®, on utilisera le tableau ci-dessus.

Il suffit de prendre la longueur A en m, le débit B en l/mn (en sortie de compresseur). L'intersection de A et B donne le diamètre à utiliser.

*Exemple :*

*Débit 1 000 l/mn, pression 7 bar, longueur totale 300 m. Dans le tableau, l'intersection bleutée de A et B donne un diamètre de 18 mm.*

### 2) Réseau d'air en circuit ouvert

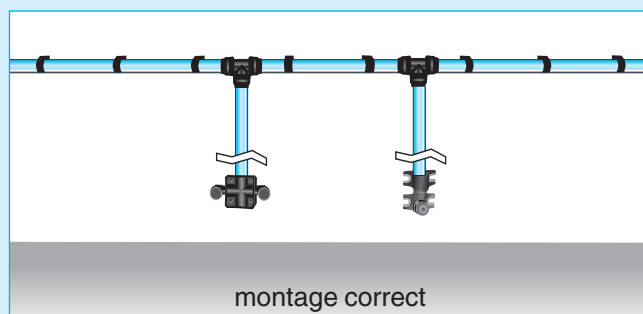
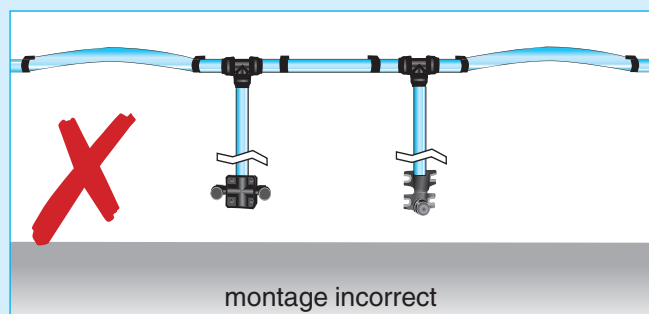
B	A	25	50	100	150	200	250	300
200		12	12	12	15	15	15	18
400		12	12	15	15	15	18	18
500		15	15	15	18	18	18	18
750		15	15	18	18	18	22	22
1 000		15	15	18	18	22	22	22
1 500		18	18	18	22	22	22	22
2 000		18	18	22	22	22	28	28
3 000		22	22	28	28	28	28	28
4 000		28	28	28	28	28	28	28

Même utilisation que pour le tableau 1.

*Exemple :*

*Débit 750 l/mn, pression 7 bar, longueur totale 50 m. Dans le tableau, l'intersection bleutée de A et B donne un diamètre de 15 mm.*

- Toute définition de réseau par nos services suivant plan fourni ou relevé effectué sur place est donnée à titre indicatif et n'est en aucun cas contractuelle.

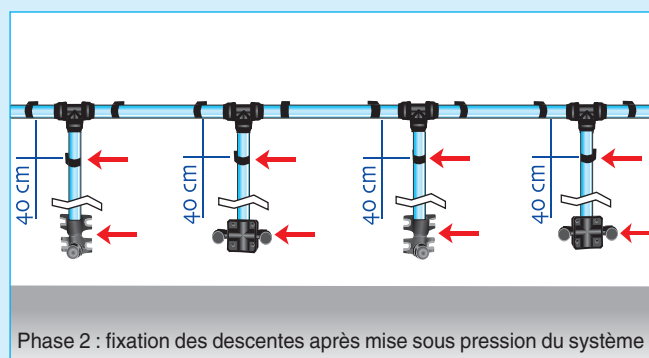
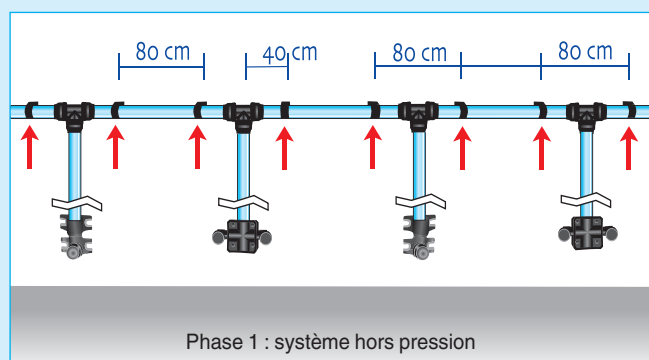


- Pour une installation correcte du système, il suffit de respecter quelques règles élémentaires afin d'optimiser la durée et les performances :
  - Il est impératif de prendre en compte les phénomènes de dilatation-contraction des tubes et de la mise en pression.
  - Les colliers de maintien doivent être montés de façon à laisser les tubes coulisser librement.
  - Les longueurs d'insertion ci-dessous sont à respecter :

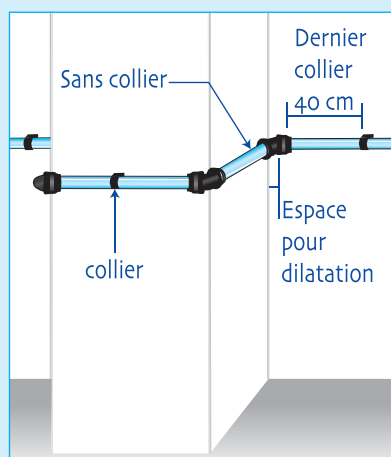
ø extérieur du tube	Longueur d'insertion dans le raccord
15 mm	28 mm
18 mm	31 mm
22 mm	33 mm
28 mm	45 mm

Dans tous les cas, laisser un espace de sécurité d'au moins 30 mm entre le mur et le réseau.

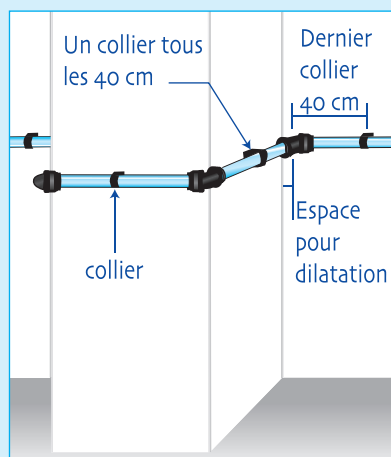
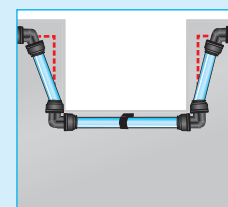
- Lors de l'installation du réseau il est conseillé de monter les colliers de fixation d'abord sur les parties horizontales, puis de mettre en pression pour s'assurer de la bonne mise en place des descentes. Fixer ensuite les colliers de maintien sur les descentes.



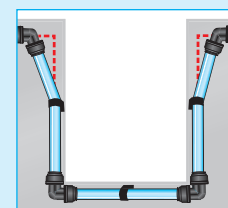
- Le passage d'une colonne nécessite de prévoir un espace entre le mur et le raccord afin d'éviter toute distorsion du système. Ce montage est assimilable à une lyre de dilatation (voir schéma ci-dessous).



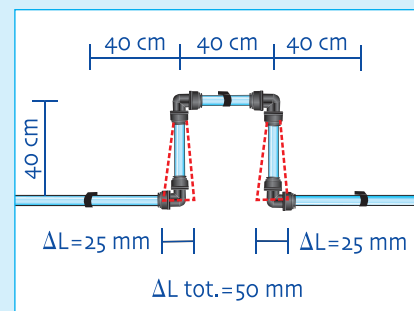
Colonne inférieure à 1 mètre



Colonne supérieure à 1 mètre



- Si de grandes longueurs de tube sont prévues sur l'installation, il convient de réaliser tous les 25 m une "lyre de dilatation" suivant le schéma ci-contre.



- Si le circuit ne possède pas de sécheur d'air, prévoir l'installation de tés "à récupération de condensats" (voir pages 8 et 10).

## Spécifications techniques de l'installation

### ● Température de service

Minimum : - 20 °C  
Maximum : + 70 °C

### ● Pression de service

Température	Pression
+ 23 °C	10 bar
+ 70 °C	7 bar

### ● Tubes compatibles

Les raccords John Guest sont conçus pour être utilisés avec les tubes John Guest mais peuvent être également utilisés avec une large gamme de tubes en plastique, en métal, ainsi qu'en PVC-U, ABS, PE, PA ou cuivre, en respectant les tolérances ci-dessous. Les tubes doivent présenter un bon état de surface et être propres.

### ● Tolérance des tubes

15 à 28 mm → + 0.05/- 0.10 mm

### ● Couple de serrage

Filetage	3/8"	1/2"	3/4"	1"
<b>Plastique</b>	3.0 Nm	3.0 Nm	4.0 Nm	-
<b>Métallique</b>	-	4.0 Nm	5.0 Nm	5.0 Nm

Nous recommandons de vérifier l'installation avant la mise en œuvre.

**Les filetages ou taraudages plastique seront de préférence vissés sur des contre-parties plastique.**

### ● Matières des raccords

Les raccords sont composés de 3 éléments :  
- Corps : Acétal ou Laiton  
- Joint : Nitrile  
- Pince : Acétal et dents en inox 316L

### ● Application

Les produits décrits dans le présent catalogue sont destinés à une application **AIR COMPRIMÉ**.

**Le système ne doit pas être utilisé avec des gaz explosifs, des hydrocarbures ou pour des applications chauffage central. Le système ne doit pas être utilisé avec des produits chimiques, acides ou agressifs.**

Autres produits dans notre Catalogue Industrie.

### ● Installation

Lors de l'installation d'un réseau d'Air Comprimé, il est recommandé de se référer au "Code de Conduite, Règles de Sécurité des Systèmes de Pression" disponible au Royaume-Uni auprès du HMSO. Dans les autres pays, le Code de Pratique en vigueur s'applique.

### ● Recommandations

Afin d'éviter aux raccords une charge excessive, le tube devra être maintenu par des colliers tous les 800 mm.

Les colliers de maintien doivent être placés à plus de 25 mm de l'extrémité du raccord.

Le système ne doit pas être connecté directement au compresseur.

Si le système est encastré, nous préconisons l'usage des couvercles de sécurité.

Nous recommandons de tester les systèmes par une mise en pression après l'installation et avant livraison.

Les raccords et tubes doivent être conservés propres dans leur sachet d'origine et non endommagés.

Ne pas introduire les doigts à l'intérieur du raccord, les dents en inox peuvent blesser.

### ● Nettoyage

Les raccords John Guest ont des composants en acétal. Nous conseillons pour le nettoyage d'utiliser un produit de **pH supérieur à 4 et faible en chlore**. Les fabricants de matière préconisent l'utilisation de **ECOLAB OASIS 133** de HENKEL. Il est important de rincer abondamment à l'eau claire pour éliminer les résidus chimiques.

### ● Garantie

Bien que nous garantissons nos produits contre les défauts, il appartient à l'utilisateur de s'assurer que les raccords et autres accessoires sont compatibles avec l'application.

L'installation doit être menée conformément aux usages en vigueur et à nos spécifications techniques.

### Filetages / Taraudages – Rappel d'équivalences

Dénomination usuelle française	12x17	15x21	16x23	20x27	26x34
Dénomination catalogue	3/8	1/2	5/8	3/4	1"

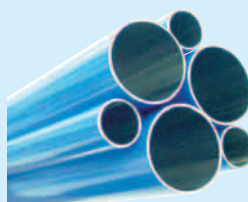
## Tube polyamide rigide PA 12 HL



RÉFÉRENCE	TUBE Ø EXT. MM	COND.
PA-RM1512-3M-B	15	3 m/20x3 m
PA-RM1814-3M-B	18	3 m/20x3 m
PA-RM2218-3M-B	22	3 m/20x3 m
PA-RM2823-3M-B	28	3 m/10x3 m

Couleur : bleu.  
Barre = longueur unitaire 3 m.  
Conditionnement : barre/faisceau.

## Tube aluminium



RÉFÉRENCE	TUBE Ø EXT. MM	COND.
AL-RM1513-3M-B	15	3 m/20x3 m
AL-RM1816-3M-B	18	3 m/20x3 m
AL-RM2220-3M-B	22	3 m/20x3 m
AL-RM2826-3M-B	28	3 m/10x3 m

Couleur : bleu.  
Barre = longueur unitaire 3 m.  
Conditionnement : barre/faisceau.

Le tube aluminium doit être propre, coupé d'équerre et parfaitement ébavuré afin de ne pas endommager le joint torique du raccord. Pour couper, nous vous recommandons d'utiliser un coupe-tube avec ébavureur.

## Raccords et accessoires en copolymère d'acétal

Conditionnement des raccords : sachet/boîte

### Union simple mâle

Filetage BSP cylindrique



RÉFÉRENCE	TUBE Ø MM	FL. BSP	COND.
PM011513E	15	3/8	10/150
PM011514E	15	1/2	10/150
PM011814E	18	1/2	1/ 70
PM012216E	22	3/4	1/ 50

### Union double égale



RÉFÉRENCE	TUBE Ø MM	COND.
PM0415E	15	10/100
PM0418E	18	10/ 50
PM0422E	22	10/ 50



PM0428E	28	1/ 25
---------	----	-------

### Té égal



RÉFÉRENCE	TUBE Ø MM	COND.
PM0215E	15	5/50
PM0218E	18	5/30
PM0222E	22	5/20



PM0228E	28	1/10
---------	----	------

### Té réduit au centre



RÉFÉRENCE	A TUBE Ø MM	B TUBE Ø MM	COND.
PM3018AE	18	15	5/30
PM3022AE	22	15	5/20

### Réduction



RÉFÉRENCE	DOUILLE LISSE Ø MM	TUBE Ø MM	COND.
PM061815E	18	15	10/100
PM062215E	22	15	10/ 50
PM062218E	22	18	10/ 50
PM062815E	28	15	10/ 50
PM062822E	28	22	1/ 50

### Té à récupération de condensats



RÉFÉRENCE	TUBE Ø MM	COND.
PMTT22E	22	5/20

### Douille de jonction mâle



RÉFÉRENCE	TUBE Ø MM	FL. BSP	COND.
PM051513E	15	3/8	10/150
PM051514E	15	1/2	10/100
PM051814E	18	1/2	10/100
PM052214E	22	1/2	10/100
PM052216E	22	3/4	10/ 50

### Equerre égale



RÉFÉRENCE	TUBE Ø MM	COND.
PM0315E	15	10/50
PM0318E	18	5/50
PM0322E	22	5/30

PM0328E	28	1/20
---------	----	------

### Bouchon pour raccord



RÉFÉRENCE	TUBE Ø MM	COND.
PM0815E	15	10/200
PM0818E	18	10/100
PM0822E	22	10/100
PM0828E	28	10/ 50

### Couvercle de sécurité



RÉFÉRENCE	TUBE Ø MM	COND.
PM1915E	15	100/400
PM1922E	22	10/200

### Equerre à queue lisse



RÉFÉRENCE	DOUILLE LISSE Ø MM	TUBE Ø MM	COND.
PM221515E	15	15	10/100
PM221818E	18	18	5/ 50
PM222222E	22	22	1/ 50

### Collier de maintien et entretoise

Collier



RÉFÉRENCE	TUBE Ø MM	COND.
PC15E	15	50/200
PC22E	22	50/100
PC28E	28	20/ 80

Entretoise

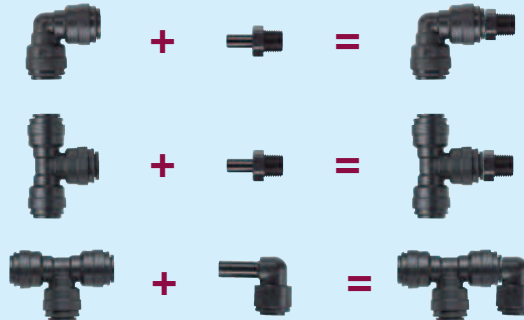
### Bouchon pour tube



RÉFÉRENCE	TUBE Ø MM	COND.
PM4615E	15	10/200
PM4622E	22	5/ 80

RÉFÉRENCE	COND.
PCSE	50/400

### Quelques exemples de combinaisons



## Distributeurs

Conditionnement des distributeurs : unité/boîte

### Distributeur acétal 5 voies

Taroudage BSP cylindrique



RÉFÉRENCE	TAR. BSP	COND.
JG-L-WSK	1/2	1/10

Livré avec 3 bouchons.

### Distributeur aluminium 4 voies

Taroudage BSP cylindrique



RÉFÉRENCE	TAR. BSP	COND.
JGWALLBOX 1/2	1/2	1/10
JGWALLBOX 3/4	3/4	1/10

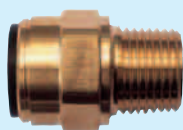
Entrée taroudage 1/2 ou 3/4 sur face supérieure. 3 sorties latérales taroudage 1/2. Livré avec 2 bouchons.

## Raccords en laiton

Conditionnement des raccords : sachet/boîte

### Union simple mâle

Filetage BSP conique



RÉFÉRENCE	TUBE Ø MM	FIL. BSPT	COND.
<b>MM011504N</b>	15	1/2	5/100
<b>MM012206N</b>	22	3/4	10/ 50
<b>MM012808N</b>	28	1"	5/ 20

### Equerre femelle avec fixation

Tarudage BSP cylindrique



RÉFÉRENCE	TUBE Ø MM	TAR. BSP	COND.
<b>PM15WB</b>	15	1/2	1/20
<b>PM22WB</b>	22	3/4	1/10

### Douille de jonction mâle

Filetage BSP conique



RÉFÉRENCE	DOUILLE LISSE Ø EXT. MM	FIL. BSPT	COND.
<b>MM051504N</b>	15	1/2	10/100
<b>MM052206N</b>	22	3/4	10/ 50

Filetage BSP cylindrique

RÉFÉRENCE	DOUILLE LISSE Ø EXT. MM	FIL. BSP	COND.
<b>MM052818N</b>	28	1"	10/ 20

### Convertisseur



RÉFÉRENCE	TUBE Ø MM	COND.
<b>WTC28</b>	28	1/50

Permet de transformer un té PM0228E (voir p. 8) en té à récupération de condensats.

Voir schéma de fonctionnement page 4.

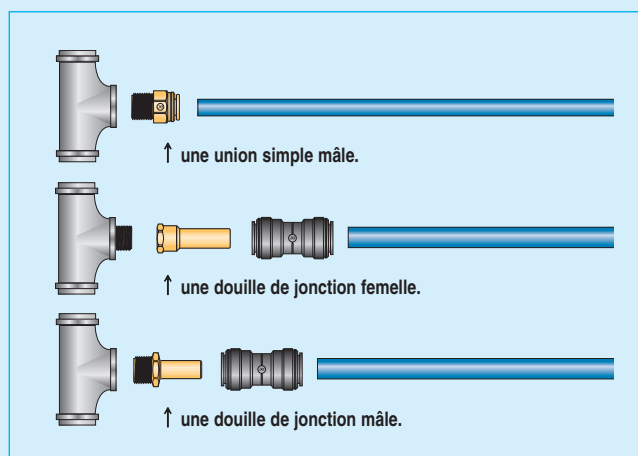
### Douille de jonction femelle

Tarudage BSP cylindrique



RÉFÉRENCE	TUBE Ø MM	TAR. BSP	COND.
<b>MM501514N</b>	15	1/2	10/100
<b>MM502216N</b>	22	3/4	10/ 50

## ASTUCE ! Pour l'extension d'un réseau galvanisé, utiliser



## Accessoires de mise en œuvre

### Pince coupe-tube et lame



JG-TS2

RÉFÉRENCE	Ø	COND.
<b>JG-TS2</b>	<b>4 à 22 mm</b>	<b>1</b>



HDC

RÉFÉRENCE	Ø	COND.
<b>HDC</b>	<b>4 à 28 mm</b>	<b>1/30</b>
<b>Blade-JGHDC</b>	<b>Lame de rechange</b>	<b>1/2</b>

### Circlips de démontage



RÉFÉRENCE	Ø MM	COND.
<b>15RA</b>	<b>15</b>	<b>10/500</b>
<b>22RA</b>	<b>22</b>	<b>10/400</b>
<b>28RA</b>	<b>28</b>	<b>10/400</b>

### Coupe-tube pour tube aluminium



RÉFÉRENCE	Ø MM	COND.
<b>JG-AL-CUTTER15</b>	<b>15</b>	<b>1/15</b>
<b>JG-AL-CUTTER18</b>	<b>18</b>	<b>1/15</b>
<b>JG-AL-CUTTER22</b>	<b>22</b>	<b>1/15</b>
<b>JG-AL-CUTTER28</b>	<b>28</b>	<b>1/15</b>

### Ebavureur pour tube aluminium



RÉFÉRENCE	COND.
<b>JG-DEBURR</b>	<b>1/30</b>

## Tubes en plastique, cuivre et aluminium



## John Guest SA

143-147, avenue Charles-Floquet • Parc Gustave Eiffel

F-93593 Le Blanc-Mesnil Cedex

Tél : +33 (0)1 48 65 52 29 • Fax : +33 (0)1 48 65 43 40

E-mail : [info@johnguest.fr](mailto:info@johnguest.fr) • Internet : [www.johnguest.com](http://www.johnguest.com)



**JG John Guest®** et **JG Speedfit®**

sont des marques déposées par John Guest International Limited.